

POLITIQUE D'ACCUEIL PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Avant chacune de nos formations, nous nous engageons à :

- Transmettre aux prescripteurs ou bénéficiaires un formulaire d'inscription afin d'identifier les éventuelles situations de handicap et typologies : moteur, auditif, intellectuel, psychique ou visuel
- Recenser et intégrer les retours du prescripteur et des bénéficiaires en situation de handicaps afin de mettre en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du/des bénéficiaire(s)
- Prendre contact, si nécessaire, avec le référent handicap de la société du salarié concerné
- Prendre contact, si nécessaire, avec le partenaire mentionné dans la fiche d'inscription par le bénéficiaire/prescripteur
- Dans le cadre de formation en intra-entreprise : l'entreprise cliente organise la formation dans ses locaux ou dans une salle réservée à son initiative, elle devra prouver que l'établissement est conforme aux normes pour l'accueil du public
- Dans le cadre de formation en inter-entreprise : nous veillons au respect de la réglementation et des règles de sécurité dans nos locaux

Le référent handicap :

Anaïs FOULC – anaïs.foulc@formedit.fr – 06 68 32 99 79

Ses missions :

- Favoriser l'insertion et l'intégration des personnes en situation de handicap en formation
- S'appuyer sur un réseau de partenaires experts pour adapter nos prestations et équipements.
- Être force de proposition pour le développement de l'insertion des personnes en situations de handicaps en repérant les problématiques et les axes d'améliorations.

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour soutenir et accompagner notre personnel afin d'atteindre les objectifs fixés.

Fait à Paris, le 20 avril 2026,

Le Directeur
David Lespece

